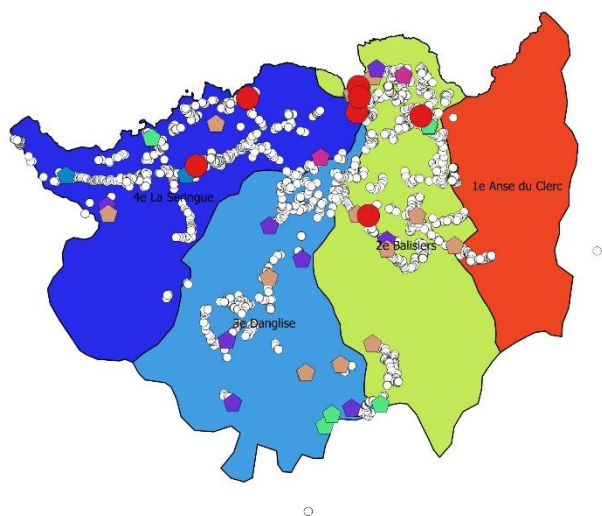


UCP-MENFP / BID

RÉPARTITION DES ÉCOLES ET DES MÉNAGES DANS LA COMMUNE D'ABRICOTS



- Les points blancs représentent les ménages.
- Les petites maisons représentent les écoles préscolaires et fondamentales
- Les cercles représentent les écoles secondaires.

CARTE SCOLAIRE COMMUNE D'ABRICOTS

GASTON GEORGES MÉRISIER, EDITEC

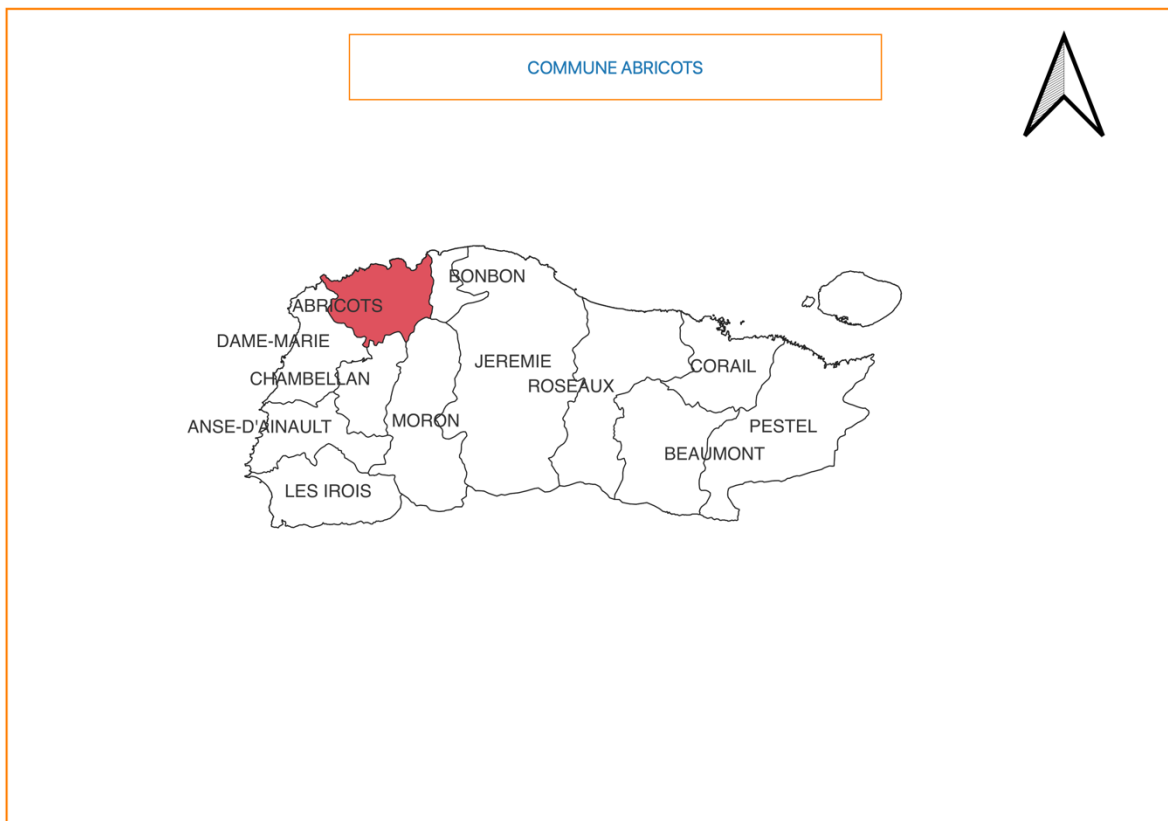
AVRIL 2025

Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
A. Les Niveaux Pré-scolaire et Fondamental.....	4
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	4
1.1. Accessibilité et accès.....	5
1.2. Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	11
II. Analyse démographique.....	16
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	16
2.2. Structure par âge de la population.....	16
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	17
2.4. Répartition par sexe de la population.....	17
2.5. Projection de la population scolaire.....	19
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	19
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	21
3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	21
3.2. Les normes scolaires.....	21
3.3. Les aires de recrutement des élèves.....	23
3.4. Les infrastructures.....	25
3.5. Les enseignants.....	25
3.6. Les manuels scolaires.....	25
3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement.....	27
B. Le Niveau Secondaire.....	27
1. Diagnostic de la situation actuelle.....	28
1.1. Accessibilité et accès.....	28
1.2. Qualité de l'enseignement.....	30
2. Analyse démographique.....	33
3. Propositions de réorganisation de l'offre.....	34
Références bibliographiques.....	36
Les Annexes :	37
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune d'Abricots	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

La commune d'Abricots est située dans le Département de la Grand-Anse entre les communes de Bonbon, de Moron, de Chambellan et de Dame-Marie.



Elle s'appelait autrefois « Paradis des Indiens ». Élevée au rang de commune en 1789, elle comprend la Ville des Abricots et quatre (4) sections communales : 1^{ère} Section Anse du Clerc, 2^{ème} Section Balisiers, 3^{ème} Section Danglise et 4^{ème} Section La Seringue.

Pour ce qui concerne la disponibilité en eau, la commune a deux (2) rivières, quarante (40) sources et un lagon. Il y a lieu de signaler qu'on trouve en ville quatre (4) fontaines et une douche publique. De même, la première section d'Anse-du-Clerc a trois (3) fontaines et une douche publique. Pour l'électricité et la communication, la ville et la première section communale d'Anse-du-Clerc sont les seules électrifiées par un moteur électrique. Comme moyens de communication téléphonique, on trouve la Digicel et la Natcom. Il y a 1 station de radio mais pas de station de télévision, ni journal/revue dans la commune. Le bureau postal existe avec un seul facteur pour toute la commune. Au niveau des infrastructures économiques, on a dénombré un hôtel, deux (2) restaurants et une banque de crédit agricole. Quant à la Culture et au Loisir, la commune des Abricots n'a pas de bibliothèque, de musée, de salle de théâtre et de cinéma. Le seul sport pratiqué est le foot ball. On y retrouve vingt deux (22) gaguères fonctionnant chaque jour suivant l'endroit. En termes de patrimoines culturels la commune a un bon nombre de sites qui ne sont que des vestiges de certaines constructions ou d'établissements coloniaux. De plus, la commune

n'a pas de lieu ou de temple notoire, cependant on y a repertorié pas mal de Hougans et de Mambos qui offrent leur service à la population de la commune et surtout aux adeptes du vodou. L'agriculture et le commerce constituent les principales activités économiques de la commune.

Estimée en 2015 par l'Institut Haïtien de Statistique (IHSI) à 37 675 habitants dont la grande majorité (96.4%) vivaient en milieu rural, la population de la commune des Abricots est passée à 43258 habitants en 2025. C'est une commune côtière et son climat est tropical. Le relief dominant de la ville des Abricots est la plaine, tandis que les sections communales sont dominées par le morne. Les habitants de cette commune s'appellent Abricotins. Avec une superficie de 102.89 Km², sa densité de population est alors de 420 habitants/Km².

En matière d'offre scolaire, il y a 3 kindergarten dans cette commune, 44 écoles fondamentales dont 12 écoles nationales, 9 écoles secondaires et 2 centres de formation professionnelle. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par un Bureau de District Scolaire (BDS).

La carte scolaire de cette commune qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre, couvre l'offre et la demande scolaires au niveau du fondamental et du secondaire.

A. Les niveaux Pré-scolaire et Fondamental

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune d'Abricots, la majorité des écoles (74.5%) est non publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit :

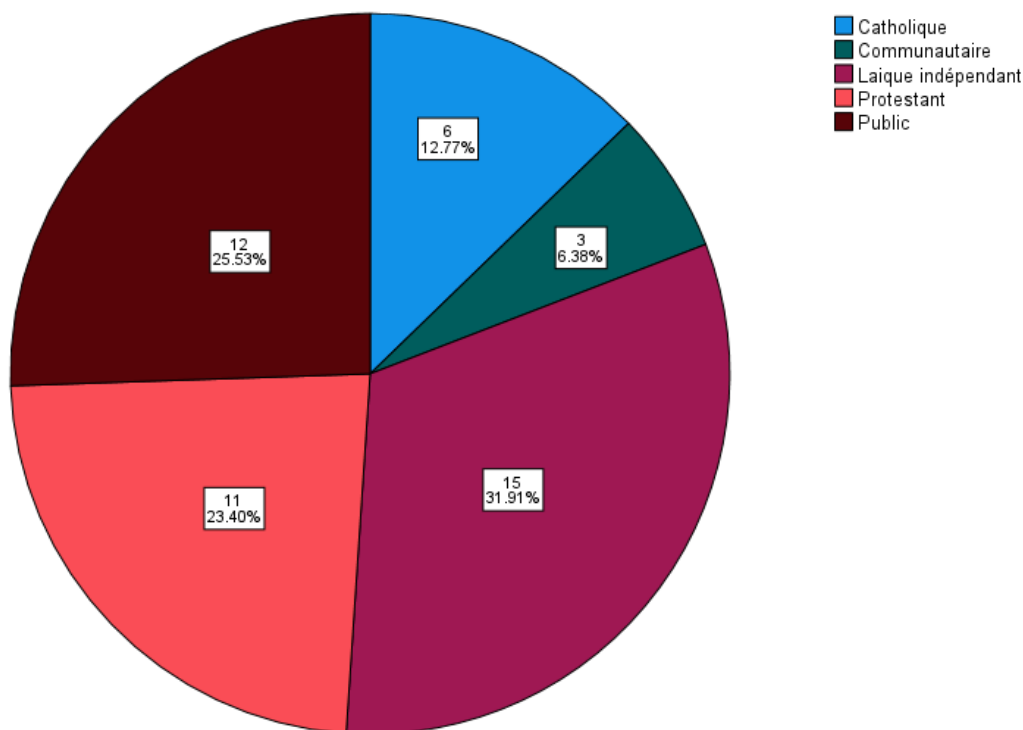


Figure 1 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

Elles fonctionnent à 97.9% en simple vacation, entre 8h00 et 13h00 (93.6%). Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune d'Abricots

Commune d'Abricots	Réseau d'appartenance					Total
	Catholique	Communautaire	Laique indépendant	Protestant	Public	
2e section Balisiers	# 0	1	6	3	2	12
	% 0.0%	8.3%	50.0%	25.0%	16.7%	100.0%
3e section Danglise	# 0	0	3	3	5	11
	% 0.0%	0.0%	27.3%	27.3%	45.5%	100.0%
4e section La Seringue	# 4	1	3	2	4	14
	% 28.6%	7.1%	21.4%	14.3%	28.6%	100.0%
Ville des Abricots	# 2	1	3	3	1	10
	% 20.0%	10.0%	30.0%	30.0%	10.0%	100.0%
Total	# 6	3	15	11	12	47
	% 12.8%	6.4%	31.9%	23.4%	25.5%	100.0%

Ces écoles sont de tailles très variées, de 19 à 700 élèves comme le montre le tableau 2 selon le sous-réseau d'écoles considéré.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Réseau d'écoles	Moyenne	Minimum	Maximum
Autre			
Catholique	268	155	430
Communautaire	45	19	79
Laïque Indépendant	241	57	700
Protestant	106	73	147
Public	203	50	318
Ensemble	191	19	700

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Évolution de la scolarisation dans la commune d'Abricots

L'évolution de la scolarisation dans la commune d'Abricots est analysée en fonction de trois (3) indicateurs : l'accroissement absolu, l'accroissement relatif de la scolarisation au cours de la période 2013-2024 et le taux moyen annuel de croissance de ces derniers au cours de ces onze (11) ans.

i) Accroissement absolu de la scolarisation

Pour l'année scolaire 2024-2025, 6620 élèves sont dénombrés au fondamental. En comparant cet effectif à celui de 2013-2014 publié par la DPCE¹, on observe une diminution absolue de 970 élèves² dans cette commune.

ii) Accroissement relatif

En rapportant cette diminution absolue à l'effectif total d'élèves qu'on a eu aux deux premiers cycles du fondamental dans cette commune en 2013-2014, on constate qu'il a subi une diminution relative assez importante; soit de 14.65%³ au cours de cette période scolaire.

¹ DPCE : Direction de Planification et de Coopération Externe du Ministère de l'Éducation Nationale.

² $\Delta E = E_{2024-2025} - E_{2013-2014} = 6620 - 7590 = -970$ élèves

³ $\frac{\Delta E}{E_{2013_2014}} \times 100 = \frac{-970}{6620} \times 100 = -14.65\%$

iii) Taux moyen annuel de croissance

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel de diminution de l'effectif scolaire dans la commune d'Abricots est de 1.25% au cours des onze (11) années, c'est-à-dire de l'année scolaire 2013-2014 à l'année scolaire 2024-2025.⁴

I.1.2. Accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population qu'elles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps de trajet pris pour atteindre leurs écoles et leur lieu de résidence.

- i) **En ce qui concerne le lieu de résidence ou origine géographique des élèves**, selon les données recueillies, il ressort que les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits de la commune, certains souvent plus éloignés que d'autres allant de moins d'un kilomètre à plus de 6 kilomètres;
- ii) **Comme moyens de locomotion utilisés**, 91.7% des directeurs d'écoles interrogés affirment que plus de 75% de leurs élèves vont à pied à l'école; et
- iii) **Pour le temps de trajet pris pour y arriver**, cela varie considérablement suivant les endroits d'où sortent les élèves. Par exemple, l'école nationale de Tofier située dans la 3^e section Danglise recrute ses élèves dans les localités telles que : Tofier (moins de 15 mn de marche), Disperoud (entre 15 à 30 mn de marche), Bordel (15 à 30 mn de marche); toutes des localités de parcours jugés acceptables pour les enfants. Il n'en est pas cependant pas de même pour bon nombre d'autres écoles nationales de la commune d'Abricots.

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès réfère de préférence au résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Quatre (4) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse : les taux d'admission des élèves à l'école, les taux de scolarisation aux deux premiers cycles du fondamental, le taux de transition au 3^e cycle et les coûts de scolarisation.

- i) **Les taux d'admission des élèves**, c'est-à-dire les proportions d'enfants qui sont admis en 1^e année fondamentale en référence aux normes établies sont de deux types : le taux apparent d'admission et le taux d'admission par âge spécifique. Pour

⁴ $E_{11} = E_{t-11} (1+r)^{11}$.

$E_{2024-2025} = E_{2013-2014} (1+r)^{11} \rightarrow 7590 = 6620 (1+r)^{11}$

$r = 0.0125081$ (1.25%).

la commune d'Abricots, pour l'année scolaire 2024-2025, le taux apparent d'admission est de 116.87%⁵.

Ce fort taux qui dépasse 100% s'explique par le fait que de nombreux parents de la commune, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 6 ans, ont préféré attendre qu'ils soient plus âgés pour le faire compte tenu des longues distances qu'ils ont à parcourir. Ainsi, les écoles se trouvent en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale, à chaque rentrée scolaire, des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère avec le temps le phénomène des enfants sur-âgés qui prend de plus en plus d'ampleur dans le système scolaire haïtien. Le pourcentage d'enfants âgés de 6 ans qui devraient être admis à cette année d'étude devient beaucoup plus faible; soit 79.16%⁶ au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Face à cette situation défavorable au développement harmonieux du système scolaire haïtien et pour la prise en charge de la scolarisation des enfants qui le fréquentent, il s'avère important que l'État et les collectivités territoriales fassent les efforts nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent afin de réduire les distances de parcours au profit des élèves et sensibiliser du même coup les parents en sorte qu'ils puissent envoyer à temps leurs enfants à l'école.

- ii) **Les taux de scolarisation**, c'est-à-dire les proportions d'enfants admis en classe de la 1^e à la 9^e année fondamentale sont aussi de deux types : le taux brut de scolarisation et le taux net de scolarisation. Pour la commune d'Abricots, pour l'année 2024-2025, le taux brut de scolarisation est égal à 84.96%⁷.

À cause de l'effectif très important d'enfants sur-âgés enregistré dès la 1^e année fondamentale, le pourcentage d'enfants âgés de 6 à 14 ans qui devraient se trouver au fondamental est alors plus faible; soit 76.94%⁸ au cours de l'année scolaire 2024-2025.

$$^5 \text{ Taux apparent d'admission} = \frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux apparent d'admission} = \frac{1032}{883} \times 100 = 116.87\%.$$

$$^6 \text{ . Taux d'admission par âge spécifique} = \frac{\text{Admissions nouvelles de 6 ans}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux d'admission des enfants de 6 ans en 1e AF} = \frac{699}{883} \times 100 = 79.16\%$$

$$^7 \text{ Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{6620}{7792} \times 100 = 84.96\%$$

$$^8 \text{ Taux net de scolarisation} = \frac{\text{Effectifs de 6-11 ans au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{5995}{7792} \times 100 = 76.94\%.$$

Tenant compte de la politique de scolarisation universelle obligatoire et gratuite (100%) prônée par l'État depuis de nombreuses années à l'intention de la population d'enfants de 6-14 ans à travers le pays, ce taux très important est considéré encore insuffisant.

- iii) **Le taux de transition**, c'est-à-dire la proportion d'enfants qui terminent avec succès la 6^e année et continuent en 7^e année fondamentale est égal à 78.44%.⁹

Ce taux de transition se révèle assez important. En effet, il y a 17 écoles sur les 47 dénombrées (36.17%) qui offrent la 7^e année fondamentale à l'échelle de la commune. Le tableau 3 présente la répartition des écoles fondamentales de la commune selon qu'elles sont complètes ou non.

Tableau 3 : Répartition des écoles de la commune d'Abricots selon qu'elles sont complètes ou non

	Nombre total d'année d'étude										Total
Commune d'Abricots	3	4	5	6	7	8	9	10	12		
2e section Balisiers	#	1	1	0	0	1	1	4	0	4	12
	%	8.3%	8.3%	0.0%	0.0%	8.3%	8.3%	33.3%	0.0%	33.3%	100.0%
3e section Danglise	#	0	1	1	0	0	0	1	0	8	11
	%	0.0%	9.1%	9.1%	0.0%	0.0%	0.0%	9.1%	0.0%	72.7%	100.0%
4e section La Seringue	#	0	2	1	2	0	0	2	1	4	12
	%	0.0%	16.7%	8.3%	16.7%	0.0%	0.0%	16.7%	8.3%	33.3%	100.0%
Ville des Abricots	#	3	1	0	1	0	1	3	0	1	10
	%	30.0%	10.0%	0.0%	10.0%	0.0%	10.0%	30.0%	0.0%	10.0%	100.0%
Total	#	4	5	2	3	1	2	10	1	17	45
	%	8.9%	11.1%	4.4%	6.7%	2.2%	4.4%	22.2%	2.2%	37.8%	100.0%

iv) Les coûts de scolarisation

Tenant compte du contexte scolaire haïtien, quatre (4) catégories de coûts sont ici considérés : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, les coûts de nourriture et les coûts d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité d'entre eux vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale dans la commune d'Abricots, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 30650.94 et 80453.75 gourdes dans les écoles non publiques. Le tableau 4 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

$$^9 \text{ Taux de transition au 3e cycle} = \frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année } t+1}{\text{Effectif 6e AF en année } t} \times 100$$

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamentale} = \frac{473}{603} \times 100 = 78.44\%$$

Tableau 4 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale non publique dans la commune d'Abricots par composante et par classe.

Année étude	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total
1 ^e AF	3776.75	4187.50	6532.50	65957	80453.75
2 ^e AF	3232.93	2004.17	5972.42	62766	73975.52
3 ^e AF	2741.59	2816.67	6672.50	31915	44145.76
4 ^e AF	3049.70	3965.28	7007.78	37234	51256.76
5 ^e AF	3074.70	4550	7242.59	35106	49973.29
6 ^e AF	3282.13	3525	7837.50	29787	44431.63
7 ^e AF	4287.50	1958.34	7812.50	18085	32143.34
8 ^e AF	5091.67	3529.16	7312.50	44681	60614.33
9 ^e AF	5056.94	4125	6575	14894	30650.94

Dans une école nationale, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 44927 et 90710.54 gourdes; 83.62% de ce coût sont pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau 5 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans une école nationale.

Tableau 5 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école nationale dans la commune d'Abricots par composante et par classe.

Année étude	Salaires du personnel	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	14858.04	708	1500	7687.50	65957	90710.54
2 ^e AF		730	1433.33	7781.25	62766	87568.62
3 ^e AF		730	1640	8437.50	31915	57580.54
4 ^e AF		730	1740	7437.50	37234	61999.54
5 ^e AF		730	1880	8500	35106	61074.04
6 ^e AF		730	3625	8950	29787	57950.04
7 ^e AF		1925	2050	9625	18085	46545.04
8 ^e AF		1925	3500	9625	44681	74589.04
9 ^e AF		1841.67	3833.33	9500	14894	44927

I.1.4. Rendement interne des écoles dans la commune d'Abricots

Rappelons que le rendement interne du réseau d'écoles de la commune d'Abricots est défini comme étant sa capacité à former le plus grand nombre d'élèves qui y sont entrés en une année t, dans le minimum de temps, avec des ressources financières jugées acceptables. Trois (3) indicateurs sont utilisés pour le déterminer : les taux de promotion, de redoublement et d'abandon, l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention de ces élèves jusqu'en 6^e année.

- i) **Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système, année d'étude après année d'étude. Pour l'année scolaire 2024-2025, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune d'Abricots :

Tableau 6 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune d'Abricots

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	76%	81%	73%	77%	76%	81%
Taux de redoublement	24%	16%	18%	20%	20%	16%
Taux d'abandon	0%	3%	9%	3%	4%	3%

ii) Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :

Analyse de cohorte au niveau fondamental 1e et 2e cycles								
TP	0.76	0.81	0.73	0.77	0.76	0.81		
TR	0.24	0.16	0.18	0.2	0.2	0.16		
TA	0.00	0.03	0.09	0.03	0.04	0.03		
Annee	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés	Années-élèves
		0						
2024-2025	1032	↗						1032
	↓	↘	24					
2025-2026	248	784	↗					1032
	↓	↓	↘	57				
2026-2027	59	314	635	↗				1008
	↓	↓	↓	↘	14			
2027-2028	14	95	368	464	↗			942
		↓	↓	↓	↘	14		
2028-2029		26	144	362	357	↗		889
			↓	↓	↓	↘		
2029-2030			47	177	350	271		846
				↓	↓	↓	↘	
2030-2031				70	206	309	220	586
					↓	↓	↓	
2031-2032					95	206	251	301
						↓	↓	
2032-2033						105	167	105
							↓	
2033-2034							85	0
2034-2035								
Promus							723	
Année-élèves								6740
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				4337				
Nombre d'années-élèves réel =				6740				
Rendement interne =				64.34				
Coefficient d'augmentation des coûts =				1.554219				
Coût de l'élève formé =				9.325315				

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne du réseau d'écoles dans la commune est faible (64.34%), car seulement 220 élèves (21.32%) de la cohorte de 1032 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2024-2025 parviendront en 6^e année fondamentale en 2030-2031 et boucleront le cycle dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en admettant que les élèves seront autorisés à redoubler 3 fois une classe, comme c'est souvent le cas, qu'un total de 723 élèves (70.06%) de cette cohorte boucleront enfin la 6^e année du fondamental. C'est un taux de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire ont intérêt à faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^eAF et qui atteignent la 2^eAF, puis la 3^eAF, la 4^eAF, etc. Par exemple, le taux de rétention de 1^eAF à 6^eAF est de 65.85% ($891 \div 1353 = 0.65853$)¹⁰ dans la commune d'Abricots. En d'autres termes, sur une cohorte de 100 élèves qui entrent en 1^e année fondamentale, il y en a 66 qui parviendront à atteindre la 6^e année fondamentale. C'est donc une tendance à améliorer à l'avenir pour rendre le système scolaire plus performant.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

À côté de l'aspect quantitatif de l'offre scolaire traité précédemment, la qualité du service éducatif mis en place et l'utilisation qu'on fait des ressources matérielles et humaines mobilisées constitue le deuxième élément considéré dans le diagnostic de la situation actuelle de fonctionnement des écoles fondamentales de la commune d'Abricots. Cette qualité est ici mesurée par la disponibilité, les profils de formation et l'utilisation des enseignants mobilisés pour dispenser l'enseignement aux élèves, l'organisation pédagogique des classes, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques mises à la disposition des élèves.

¹⁰

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad \frac{(6^{\text{e}}\text{AF})}{(1^{\text{e}}\text{AF})}$$

I.2.1. Les enseignants

i) Leur disponibilité

Dans la commune d'Abricots, un effectif de 368 enseignants dont 44.3% de femmes a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2024-2025; soit donc un ratio enseignant/école = 8. Ils sont répartis comme suit :

Tableau 7 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune d'Abricots

Commune d'Abricots	# enseignant	# école	Ens/Éc
2e section Balisiers	95	12	8
3e section Danglise	72	11	7
4e section La Seringue	129	14	9
Ville des Abricots	72	10	7
Total	368	47	8

Il ressort qu'il n'y a pas assez d'enseignants disponibles au niveau du fondamental dans la commune, le ratio moyen enseignants par école étant égal à 8.

ii) Leurs profils de formation

Le problème d'enseignants qualifiés semble cependant se poser dans cette commune. Selon les règlements du Ministère de l'Éducation Nationale, est reconnu comme qualifié tout enseignant détenteur d'un diplôme en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'École Normale d'Instituteurs ou d'un diplôme de Formation Initiale Accélérée (FIA). Il est cependant ressorti qu'il y a un nombre important d'enseignants (39.94%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Leur répartition se présente comme suit :

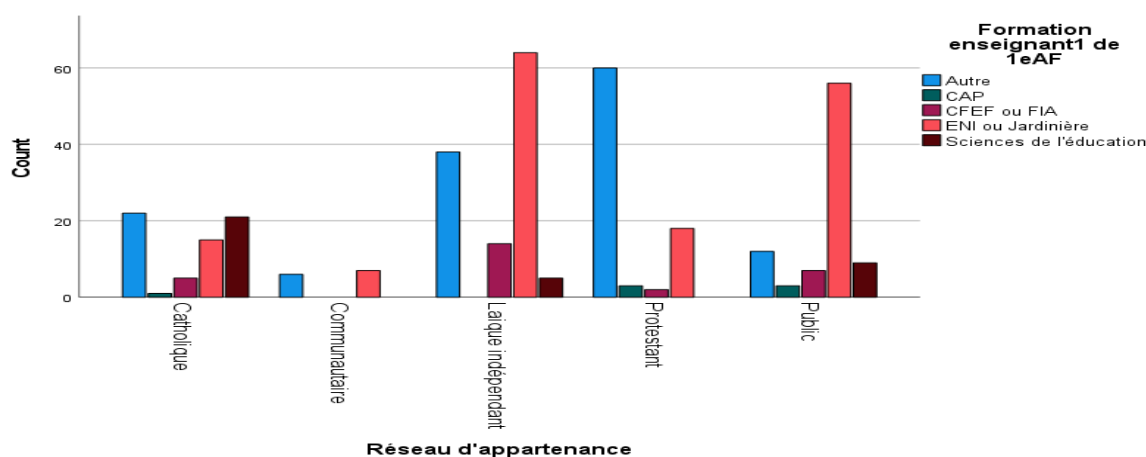


Figure 2 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classes à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les trois (3) indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune d'Abricots. Au fondamental, il ressort que c'est une commune où il n'y a pas assez de salles pour accueillir les classes et où les enseignants ne sont pas utilisés de façon optimale. Il est prévu par le ministère une salle de classe pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves. La réalité se présente cependant comme suit : ratio moyen salle de classe/enseignant=1, ratio moyen élèves/salle de classe=24 et ratio moyen élèves/enseignant=24; comme le montre le tableau 8.

Tableau 8 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune d'Abricots

Réseau d'écoles	Nbre salle classe	Nbre enseignant	Nbre élève	Ratio salle classe/ enseignant	Ratio élèves/ salle classe	Ratio élèves/ enseignant
Catholique	37	64	1609	0.58	43	25
Communautaire	10	13	134	0.77	13	10
Indépendant	149	121	3612	1.23	24	30
Protestant	78	83	1170	0.94	15	14
Public	95	87	2437	1.09	26	28
Ensemble	369	368	8962	1	24	24

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune d'Abricots, il y a un problème de standard de qualité qui se pose en ce qui concerne les bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 24.20 et 82.21 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 50 à 60 m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 9 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /salle classe
Catholique	1596	43
Communautaire	324	32.40
Indépendant	3605	24.20
Protestant	3887	49.83
Public	7810	82.21
Ensemble	17222	46.67

Par contre, il ressort que la superficie moyenne par élève dans la commune d'Abricots est dans les normes établies de 0.93 à 1m²29 dans la majorité des sous-réseaux d'écoles composant l'offre; elle varie entre 1 et 3.32 m².

Tableau 10 : Variation du nombre de m² disponible par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	M ² /élève
Catholique	1
Communautaire	2.42
Indépendant	1
Protestant	3.32
Public	3.20
Ensemble	1.92

Par ailleurs, en ce qui a trait particulièrement au degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se présente comme suit : il y a 1 école qui a été détruite par des catastrophes naturelles et 10 autres en mauvais état qui mériteraient donc d'être réhabilitées ou reconstruites, 44.7% de l'ensemble des écoles ont de l'eau, 44.7% une cantine, 12.8% une petite bibliothèque et 25.5% une trousse de premiers soins.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Enfin, compte tenu de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont les ressources didactiques très importantes que nous avons prises en compte dans la préparation du diagnostic de l'offre scolaire existante au fondamental dans la commune d'Abricots. Selon les données recueillies, il ressort que pour l'année scolaire 2024-2025, il y a un nombre important d'enfants qui ont passé l'année sans avoir eu leurs propres livres de lecture et de mathématiques. En effet, 67.8 % des directeurs d'école interrogés déclarent que plus de 50% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture et de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune d'Abricots se présentent comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 116.87% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 79.16%
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 84.96% Taux net de scolarisation = 76.94%
Taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 78.44%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF = 90710.54 gourdes 2 ^e AF = 87568.62 gourdes 3 ^e AF = 57580.54 gourdes 4 ^e AF = 61999.54 gourdes 5 ^e AF = 61074.04 gourdes 6 ^e AF = 57950.04 gourdes 7 ^e AF = 46545.04 gourdes 8 ^e AF = 74589.04 gourdes 9 ^e AF = 44927 gourdes

83.62% de ces coûts sont pris en charge par les familles.	
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 80453.75 gourdes 2 ^e AF = 73975.52 gourdes 3 ^e AF = 44145.76 gourdes 4 ^e AF = 51256.76 gourdes 5 ^e AF = 49973.29 gourdes 6 ^e AF = 44431.63 gourdes 7 ^e AF = 32143.34 gourdes 8 ^e AF = 60614.33 gourdes 9 ^e AF = 30650.94 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 76% Taux de promotion en 2 ^e AF = 81% Taux de promotion en 3 ^e AF = 73% Taux de promotion en 4 ^e AF = 77% Taux de promotion en 5 ^e AF = 76% Taux de promotion en 6 ^e AF = 81%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 24% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 16% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 18% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 20% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 20% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 16%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 3% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 9% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 3% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 4% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 3%
Taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 65.85%
Rendement interne du réseau d'écoles à Abricots	64.34%
Rapport élève/salle de classe	24 élèves
Rapport élève/maître	24 élèves
# enseignants	368
% de femmes	44.3%
% de maîtres qualifiés	60.06%
Ratio moyen m ² /élève	1.92 m ²
Ratio moyen m ² /classe	46.67 m ²
% d'élèves sans manuels de lecture	60%
% d'élèves sans manuels de mathématiques	60%
Taille moyenne des établissements	191
Salaire moyen d'un enseignant	12073 gourdes

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable et leur localisation à l'échelle de la commune ont été parmi les étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire d'Abricots. Cela est dû au fait que les données démographiques sur les ménages sont disponibles, pour la plupart, sous une forme agrégée et, de plus, ces ménages ne sont pas géo-référencés. Les projections de populations requises sont des projections à moyen terme, cinq ans au maximum. En ce qui concerne :

2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune d'Abricots, trois indicateurs (3) sont utilisés pour les établir : l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. Comme pour les effectifs scolaires, en prenant l'année 2020 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- L'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) d'Abricots au cours de la période 2020-2025 est égal à 100 enfants¹¹;
- Son accroissement relatif est de 1.05%¹² pour cette période; et
- Le taux moyen annuel de croissance r de la population est de 0.21%.¹³

Nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune d'Abricots

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune d'Abricots par rapport aux populations totales, nous avons déduit la structure pyramidale de sa population qui se présente comme suit :

¹¹ $\Delta P = P_{2020} - P_{2025} = 9577 - 9477 = 100$

¹² $\Delta P / P_{2011} = 100 \div 9477 = 0.01055$

¹³ $P_{2025} = P_{2020} (1+r)^5$
 $9577 = 9477 (1+r)^5 \rightarrow 1.010551862 = (1+r)^5$
 $r = 0.0021 (0.13\%)$

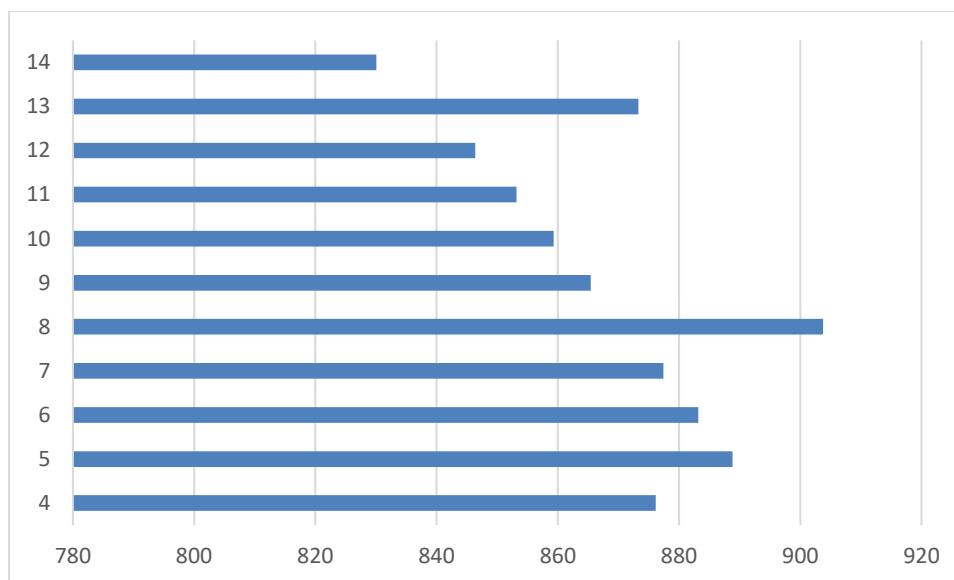


Figure 3 : Pyramide d'âge en 2024 de la population scolarisable (4-14 ans) dans la commune d'Abricots

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune d'Abricots est de 102.89 Km² et sa densité de population en 2025, de 420 habitants par Km². La réalité montre cependant que la population, très regroupée dans les villes, se trouve très dispersée en milieu rural selon les sections communales considérées. Les 4166 ménages directement touchés dans cette commune au moment de notre enquête sont répartis comme le montre le tableau 12.

Tableau 12 : Répartition des ménages dans la commune d'Abricots en 2024

Commune d'Abricots	# ménages	%
2e section Balisiers	1333	32.0
3e section Danglise	1060	25.4
4e section La Seringue	1324	31.8
Ville des Abricots	449	10.8
Total	4166	100.0

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune d'Abricots par rapport aux populations totales, nous avons déduit la répartition par sexe de sa population présentée comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune d'Abricots

Âge	Masculin					Féminin				
	2024	2025	2026	2027	2028	2024	2025	2026	2027	2028
4	464	463	462	461	460	412	411	410	409	408
5	471	472	473	475	476	418	419	420	421	422
6	468	469	470	472	473	415	416	417	418	419
7	465	466	467	469	470	412	413	415	416	417
8	479	480	481	483	484	425	426	427	428	429
9	459	460	461	462	463	407	408	409	410	411
10	455	457	458	459	460	404	405	406	407	408
11	452	453	455	456	457	401	402	403	404	405
12	449	450	451	452	453	398	399	400	401	402
13	463	464	465	466	468	410	412	413	414	415
14	440	441	442	443	444	390	391	392	393	394
4-14	5065	5076	5087	5097	5108	4492	4501	4511	4520	4530

2.5. La projection de la population scolarisable

À cette étape, il nous a fallu partir de l'estimation de la population actuelle et projeter celle du futur désiré. Pour cela, deux choses sont prises en compte : l'estimation de la population totale actuelle et future, et la projection du même coup de la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune d'Abricots, nous déduisons les estimations et projections suivantes :

Tableau 14 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune d'Abricots jusqu'en 2028.

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population totale	42682	43258	43842	44434	45034

ii) Projection de la structure par âge de la population scolarisable

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2024 et pouvoir la projeter jusqu'en 2028. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune d'Abricots :

- **La population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 15 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population d'enfants de 6 ans	883	885	888	890	892

- **La population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 16 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
4	876	874	872	869	867
5	889	891	893	896	898
6	883	885	888	890	892
7	877	880	882	884	886
8	904	906	908	911	913
9	865	868	870	872	874
10	859	862	864	866	868
11	853	855	858	860	862
12	846	849	851	853	855
13	873	876	878	880	882
14	830	832	834	836	839
4-14	9557	9577	9597	9617	9638

2.6. Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre (4) étapes sont considérées pour faire cette projection :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune d'Abricots est de 76.94 % pour l'année scolaire 2024-2025. Ce taux devra être amené à 100% en 2028 suivant le Plan Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF). L'écart à combler est donc égal à : $100 - 76.94 = 23.06\%$. La carte scolaire d'Abricots étant inscrite dans un cadre de planification nationale, la durée pour laquelle nous faisons nos estimations de la scolarisation future est de 5 ans.

- **Calcul des admissions nouvelles**

Rappelons que l'âge légal d'admission en 1^e AF en Haïti est de 6 ans, mais généralement le nombre d'élèves qui y sont admis inclut différents autres âges (7 ans, 8 ans, 9 ans et +) ce qui

cause le phénomène des sur-âgés. Les statistiques montrent que le taux d'admission des enfants de 6 ans à cette classe en 2024-2025 est de 79.16% dans la commune d'Abricots. Le taux moyen annuel de croissance devra donc être de **$r = 0.0521$** . La progression alors prévue pour le taux d'admission est calculée et portée dans le tableau suivant, ainsi que les populations de 6 ans à accueillir en classe dans les années à venir.

En faisant l'effort nécessaire, on devra alors régulièrement admettre en 1^e AF les nombres d'enfants de 6 ans suivants :

Tableau 17 : Estimation et projection des enfants à admettre en 1^e AF

Année	Population de 6 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	883	0.7916	699
2025-2026	885	0.8437	747
2026-2027	888	0.8958	796
2027-2028	890	0.9479	844
2028-2029	892	1	892

- **Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;**

Pour l'année 2024-2025, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune d'Abricots :

Tableau 18 : Répartition des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de Promotion	76%	81%	73%	77%	76%	81%
Taux de redoublement	24%	16%	18%	20%	20%	16%
Taux d'abandon	0%	3%	9%	3%	4%	3%

En supposant qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues en la matière à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de 2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école, ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 19 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude

En appliquant ces dispositions dans la commune d'Abricots, nous prévoyons l'évolution suivante des effectifs d'élèves par année d'étude pour les cinq ans à venir :

Tableau 20 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude

Année	1° AF	2° AF	3° AF	4° AF	5° AF	6° AF
2024-2025	1032	1020	1039	845	755	633
2025-2026	697+747=1444	1032+102=1134	1020-102=918	1039+85=1124	845-85=760	755+63=818
2026-2027	751+796=1547	1444+113=1557	1134-113=1021	918+112=1030	1124-112=1012	760+82=842
2027-2028	894+844=1738	1547+156=1703	1557-156=1401	1021+103=1124	1030-103=927	1012+64=1076
2028-2029	892	1738+1701908	1703-170=1533	1401+112=1513	1124-112=1012	927+108=1035

III. Propositions de réorganisation du réseau des écoles de la commune d'Abricots

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune d'Abricots.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune d'Abricots ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille à arrêter pour les établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2024-2025, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 24 dans la commune d'Abricots et plus précisément à 26 dans les écoles nationales. Dans sa poursuite de l'objectif de scolarisation universelle, l'État devra donc s'organiser pour absorber les effectifs d'élèves non encore scolarisés et amener à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe dans la mesure du possible.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle très dispersée avec une offre scolaire presque inexistante. Dans ces conditions, la taille minimale théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du

nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales plus complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle sera de 300 élèves, et de 450 élèves s'il s'agit d'une école fondamentale complète (9 années d'étude).

- Taille maximum d'établissement

La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycle. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune d'Abricots, la distribution des élèves par classe pour l'année 2024-2025 s'est présentée comme suit :

Tableau 21 : Répartition des poids des années d'étude par rapport à l'effectif total d'élèves

1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
19.38%	18.16%	19.52%	17.87%	14.18%	11.9%

On en déduit :

Effectifs de 1^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 2^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 3^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 4^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 5^e AF : $1 \times 50 = 50$

Effectifs de 6^e AF : $1 \times 50 = 50$

Total effectifs = 500

La répartition par année d'études des élèves et des maîtres serait alors :

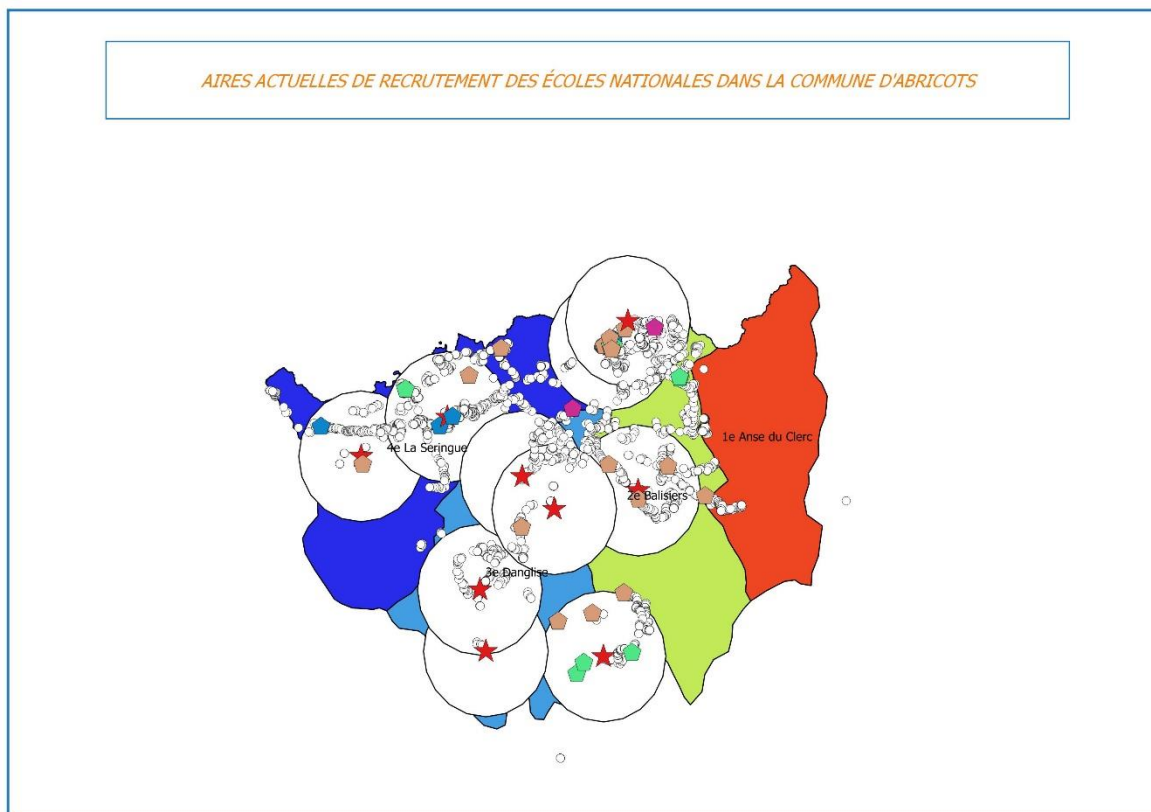
Tableau 22 : Répartition par année d'étude du nombre d'élèves et de classes dans une école fondamentale standard de 1^e et 2^e cycles

	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	Total
Élèves	100	100	100	100	50	50	550
Classes	2	2	2	2	1	1	10

Le nombre d'élèves par classe : $500/10=50$ est bien conforme à la norme d'encadrement et l'établissement fondamental de 500 élèves et 10 classes fondamentales 1^e et 2^e cycles peut être considéré comme un établissement de taille standard pour cette commune.

3.3. Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement au fondamental est la distance qu'un enfant de 6-14 ans peut parcourir à pied entre son domicile et l'école. Nous proposons donc que le rayon correspondant à cette aire soit de moins de 2 km. Dans la commune d'Abricots, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'en rapprochent pour certains élèves et non pour d'autres. Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de parcours des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles pour les rendre disjointes, comme montre la carte ci-dessous.



La nécessité d'une réorganisation de l'offre scolaire existante nous semble extrêmement urgente; car il y a 2402 enfants âgés de moins de 15 ans qui ont été dénombrés, qui ne sont pas encore scolarisés dans la commune d'Abricots et une bonne partie d'entre eux (17.61%) ont un handicap physique ou mental comme le montre le tableau 23.

Tableau 23 : Répartition des enfants de moins de 15 ans non scolarisés à Abricots selon leur handicap

Commune d'Abricots	Enfants de moins de 15 ans non scolarisés	Nbre d'enfants sourds	Nbre d'enfants non-voyants	Nbre d'enfants handicapés physiques	Nbre d'enfants handicapés mentaux
2e section Balisiers	595	29	31	71	55
3e section Danglise	432	13	1	39	9
4e section La Seringue	1316	28	17	26	65
Ville d'Abricots	59	1	2	14	22
Ensemble	2402	71	51	150	151

En plus des mesures spéciales à prendre pour accueillir convenablement ces enfants avec des besoins spéciaux, nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :

Commune d'Abricots	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
Ville d'Abricots	École nationale Dérisma St. Louis	Ville d'Abricots
		Anse du Clerc
		Chassagne
	EFACAP	Ville Abricots
		Caracolie
2° Section Balisiers	École Nationale de Burotte	Toffier
		Burotte
		Balisiers
		Dufort
	École Nationale de Baptiste	Baptiste
		Lermite
		Deck
		Deside
3° Section Danglises	École nationale de Laffitte	Laffitte
		Chainot
		Bontemps
	École nationale de La Coude	La Coude
		Lagonbri
		Laffitte
		Sajotte
	École nationale de Sajotte	Sajotte
		La Coude
		Roche Pierre
		Disperou
	École nationale de Danglises	Danglises
	École nationale de Toffier	Tofier
		Disperoud
		Bordel

4 ^e section La Seringue	École nationale de St-Juste	St-Juste
		Loco
		Okay Mawon
	École nationale de St. Victor	St. Victor
		Macorielle
		Pavrette
	École nationale de Degerme	Degerme
		Chevalier
		Cafetière
	École nationale de Marc Orel	Marc Orel
		Diroche

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Selon les données recueillies, les écoles nationales d'Abricots semblent en état.

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière d'organisation pédagogique des écoles. Tenant compte de nos propositions de réorganisation de l'offre publique, il y aurait lieu d'assurer la formation des enseignants qui n'ont pas encore les profils professionnels requis (Voir en annexe II la liste et le nombre d'enseignants concernés) et de cesser de recruter des enseignants non formés.

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que les enfants au fondamental n'ont pas tous de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2025-2026, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée pour l'achat par les directions d'école elles-mêmes des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par

enfant (83.62%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune d'Abricots en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts aux écoles non publiques éligibles.

B. Le niveau secondaire

I. Diagnostic de la situation actuelle

L'article 9 de la Décision ministérielle du 11 octobre 2002 stipule que le nouveau secondaire entre en application à partir de la rentrée scolaire de septembre 2003 et commence avec la première année de la Filière d'Enseignement Général dans tous les collèges et lycées de la République. Cette mesure n'a pas pris effet dans la commune d'Abricots, car il y a 274 élèves au 3^e cycle dans les écoles secondaires qui sont en majorité (66.7%) des collèges privés.

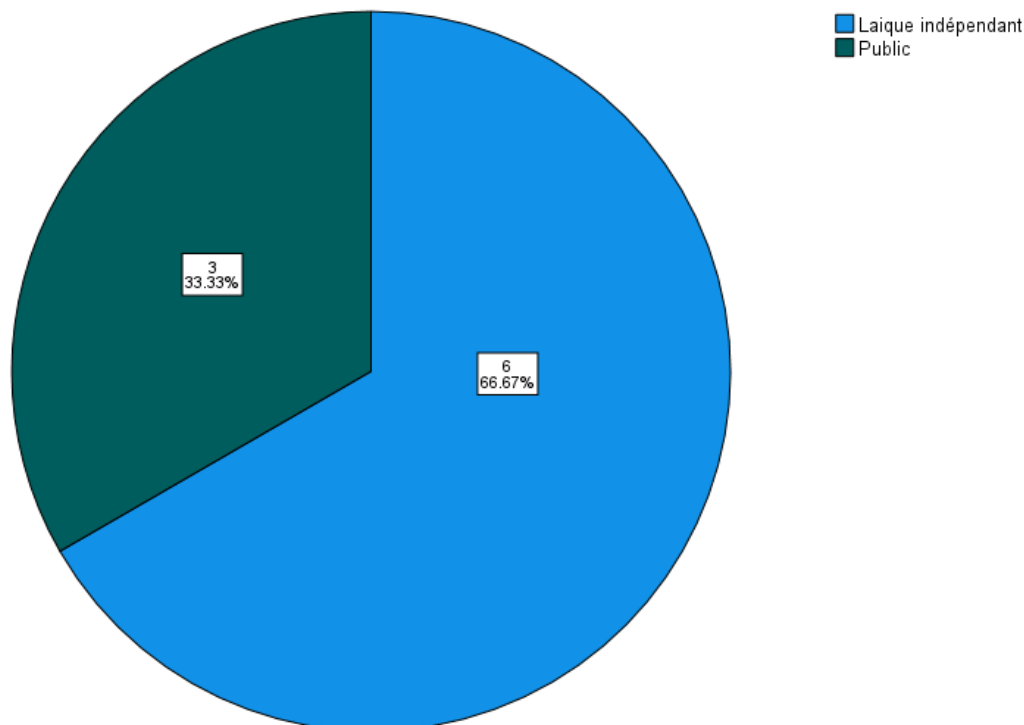


Figure 1 : Répartition des écoles secondaires par réseau d'appartenance

Elles fonctionnent toutes (100%) en simple vacation à différentes périodes de la journée comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des écoles secondaires d'Abricots selon leur période de fonctionnement

Période de fonctionnement	# école	%
7h-12h	1	11.1
8h-13h	3	33.3
Autre	5	55.6
Total	9	100.0

Elles offrent la filière d'enseignement général (100%) et en son sein les Séries « Sciences de la Vie et de la Terre », Mathématiques et Sciences physique.

Tableau 2 : Répartition des écoles suivant la série qu'elles offrent

Type de série	# école	%
Mathématiques et sciences physiques	2	22.2
Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT)	3	33.3
Sciences de la vie et de la terre (SVT)	2	22.2
Sciences de la vie et de la terre (SVT) Mathématiques et sciences physiques	2	22.2
Total	9	100.0

Ce sont, dans l'ensemble, de petites et moyennes écoles secondaires dont la taille varie entre 27 et 229 élèves, selon le réseau considéré.

Tableau 3 : Répartition de la taille des écoles selon leur réseau d'appartenance

Réseau d'écoles	Moyenne	Minimum	Maximun
Laïque Indépendant	157	27	229
Public	145	126	178
Ensemble	153	27	229

1.1. Accessibilité et accès

En ce qui concerne leur accessibilité et leur accès, il convient de faire remarquer qu'elles sont réparties à travers la ville d'Abricots et dans la 4^e section La Seringue; les 2 autres sections communales en sont dépourvues.

Tableau 4 : Répartition des écoles secondaires dans la commune d'Abricots

Commune d'Abricots	Réseau d'appartenance		
	Laïque indépendant	Public	Total
#	1	1	2
%	50.0%	50.0%	100.0%
4e section La Seringue	#	2	5
%	60.0%	40.0%	100.0%
Ville des Abricots	#	0	2
%	100.0%	0.0%	100.0%
Total	#	3	9
%	66.7%	33.3%	100.0%

Rappelons que, selon l'objectif 4.1 fixé dans le Cadre d'Action d'Incheon établi lors du Forum mondial sur l'éducation pour tous tenu en Corée du Sud en mai 2015, les responsables politiques présents à cette assise s'étaient engagés à l'unanimité à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

Par rapport à cet objectif dont la réalisation est fixée pour 2030, Haïti a un très long chemin à parcourir; le taux brut de scolarisation au secondaire en 2024-2025 étant seulement de 34.04%.

Et quand on tient compte uniquement des enfants âgés de 15 à 18 ans que ce niveau d'enseignement est officiellement censé accueillir, on constate que le taux net de scolarisation se révèle encore beaucoup plus faible (7.19%); très très loin donc des 100% visés.

Dans le contexte haïtien, l'un des éléments de blocage à l'accès à l'éducation pour tous est le coût de scolarisation, tant dans le privé que dans le public. Dans le privé, ce coût varie entre 40144 et 67331 gourdes pour l'année scolaire 2024-2025, suivant l'année d'études considérée.

Tableau 5 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le privé

Année d'étude	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	5091.67	1933.33	10250	29787	47062
NS2	9020	2933.33	10125	18085	40163.33
NS3	9275	3000	10375	44681	67331
Ns4	11500	2500	11250	14894	40144

Dans le public, les coûts de scolarisation varient entre 73597.33 et 102967.67 gourdes; 54.33% de ces coûts sont pris en charge par les familles.

Tableau 6 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le public

Année d'étude	Salaire/Él	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	48920	2200	2375	5125	29787	88407
NS2		2533.3	2375	5375	18085	77288.30
NS3		1866.67	2625	4875	44681	102967.67
Ns4		2283.33	2625	4875	14894	73597.33

L'autre élément de blocage à l'éducation pour tous également important à signaler, c'est le faible niveau de performance des écoles souvent enregistré; en d'autres mots leurs faibles capacités à faire apprendre et progresser les élèves qui les fréquentent. Elles font constamment redoubler ceux qui sont en difficulté. Pour l'année scolaire 2024-2025, nous avons constaté que le cheminement scolaire des élèves dans la commune d'Abricots était assez bon en apparence au niveau du secondaire jusqu'en NS4; les taux de promotion d'une classe à l'autre ayant varié de 24 à 92 % suivant la classe considérée.

Tableau 7 : Répartition des taux de flux au secondaire par classe

Année d'étude	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon
NS1	84%	11%	5%
NS2	84%	10%	6%
NS3	92%	8%	0%
NS4	24%	17%	59%

Si cette tendance se maintient, l'analyse théorique de la cohorte de 265 élèves qui sont admis en NS1 au cours de l'année scolaire 2024-2025 se présentera comme suit :

Analyse de cohorte au niveau secondaire					
TP	0.84	0.84	0.92	0.24	
TR	0.11	0.1	0.08	0.17	
TA	0.05	0.06	0	0.59	
Année	NS1	NS2	NS3	NS4	Diplômés
					Années-élèves
		13			
2024-2025	265	↗			265
	↓	↘	13		
2025-2026	29	223	↗		252
	↓	↘	↘	0	
2026-2027	3	47	187	↗	237
	↓	↘	↘	↘	
2027-2028	0	7	54	172	234
	↓	↘	↘	↘	
2028-2029	0	1	11	79	41
		↘	↘	↘	
2029-2030		0	2	23	19
			↘	↘	↘
2030-2031			0	6	6
				↘	↘
2031-2032				1	2
					↘
2032-2033					0
					↘
Promus					68
Année-élèves					1178
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				271	
Nombre d'années-élèves réel =				1178	
Rendement interne =				22.98	
Coefficient d'augmentation des coûts =				4.352293	
Coût de l'élève formé =				17.40917	

Il en ressort cependant que, dans cette commune, l'enseignement secondaire a un niveau de rendement interne très faible (22.98%). Des 265 élèves qui sont entrés en NS1 en 2024-2025, seulement 15.47% obtiendront leur diplôme de fin d'études dans les quatre (4 ans) prévus, soit à la fin de l'année scolaire 2028-2029. Puis, après avoir pris en compte les cas de redoublement, ils seront un total de 68 élèves (25.66%) de la cohorte à boucler le cycle en 2031-2032.

1.2. Qualité de l'éducation dispensée

Dans cette commune, l'enseignement au niveau du secondaire est dispensé par un effectif de 199 enseignants dont 18 femmes (9.04%); seulement 22.11% d'entre eux sont nommés par l'État. Il convient toutefois de souligner que la majorité des enseignants au secondaire travaillent à temps partiel dans plusieurs écoles à la fois. Ainsi, le nombre d'enseignants mentionné ici est complètement sur-évalué; car bon nombre d'entre eux sont comptés plus d'une fois. À titre purement indicatif, leur répartition se fait comme suit par réseau d'écoles :

Tableau 8 : Répartition des enseignants par réseau d'écoles

Réseau	# d'enseignants	# de femmes	Enseignants nommés par l'État
Laïque Indépendant	155	12	6
Public	44	6	38
Ensemble	199	18	44

Leurs profils de formation sont très variés suivant le réseau d'écoles considéré. Certains enseignants proviennent de l'École Normale Supérieure (ENS) ou des Facultés de Sciences de l'Éducation; tandis que d'autres n'ont reçu aucune formation pédagogique comme le fait ressortir la figure 2.

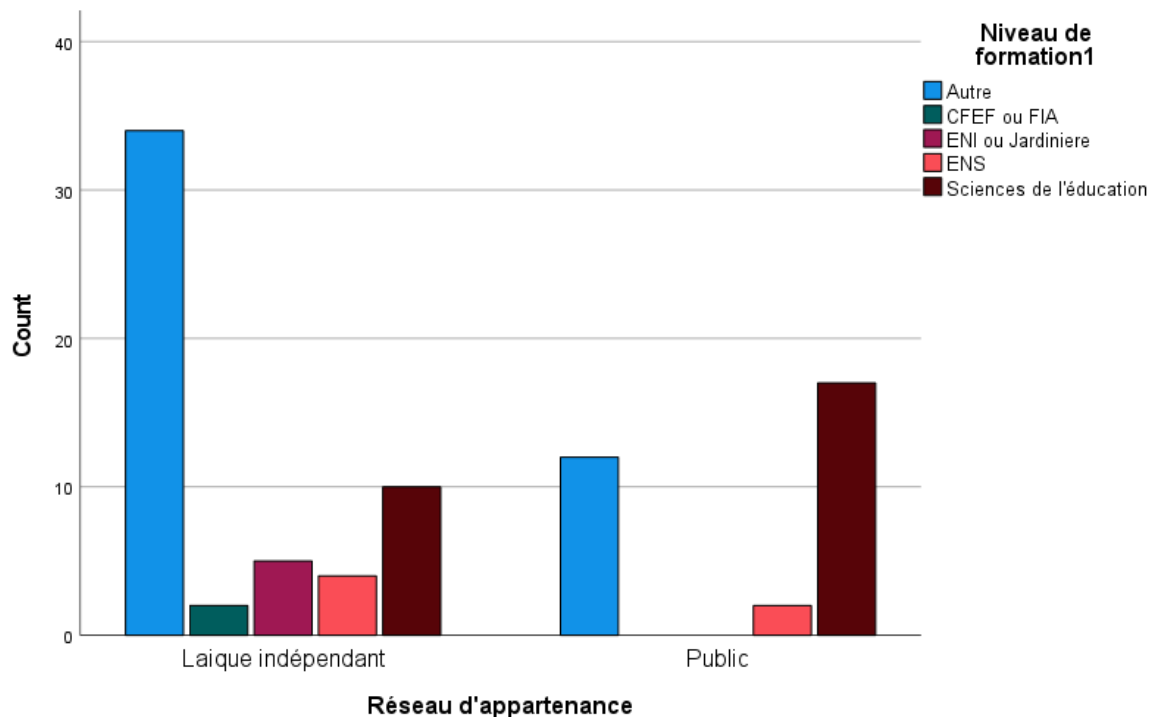


Figure 2 : Répartition des enseignants par réseau et selon leurs profils de formation professionnelle

Ce sont des enseignants qui travaillent surtout à temps partiel dans des écoles. Très souvent, on les retrouve donnant des cours dans différentes établissements où ils sont rémunérés par heure de travail. Cela rend alors assez difficile dans une étude du genre d'établir avec précision leurs salaires mensuels qui sont plutôt cumulatifs et dépendants du nombre d'heures de cours qu'ils fournissent ainsi que du tarif horaire selon lequel ils sont payés. Toutefois, à titre indicatif et selon les informations recueillies, il ressort que, partiellement, leurs salaires mensuels moyens varient considérablement suivant le réseau d'écoles considéré, de 6460 gourdes à 33171 gourdes.

Tableau 9 : Répartition des salaires mensuels moyens par réseau d'écoles

Réseau d'écoles	Salaire mensuel moyen
Laïque Indépendant	6460
Public	33171
Ensemble	16088

Dans la commune d'Abricots, au niveau du secondaire, les conditions d'accueil des élèves semblent plus ou moins acceptables. On trouve en moyenne 21 élèves par salle de classe et 1.41 m² par élève, comme le montre le tableau 10.

Tableau 10 : L'organisation pédagogique dans la commune

Réseau d'école	# salle classe	# de m ²	Nbre élève	# m ² /élève	Ratio élèves/ salle	# m ² / salle
Laïque Indépendant	52	827	943	0.88	18	15.90
Public	13	1121	434	2.58	33	86
Ensemble	65	1948	1377	1.41	21	29.97

En résumé, on peut dire que l'offre scolaire au niveau du secondaire est assez coûteuse pour les parents et les élèves, et de qualité modérée; les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour diagnostiquer cette offre se présentant comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 34.04% Taux net de scolarisation = 7.19%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	NS1 = 88407 gourdes NS2 = 77288.30 gourdes NS3 = 102967.67 gourdes NS4 = 73597.33 gourdes 54.33% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	NS1 = 47062 gourdes NS2 = 40163.33 gourdes NS3 = 67331 gourdes NS4 = 40144 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en NS1 = 84% Taux de promotion en NS2 = 84% Taux de promotion en NS3 = 92% Taux de promotion en NS4 = 24%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en NS1 = 11% Taux de redoublement en NS2 = 10% Taux de redoublement en NS3 = 8% Taux de redoublement en NS4 = 17%

Taux d'abandon	Taux d'abandon en NS1 = 5% Taux d'abandon en NS2 = 6% Taux d'abandon en NS3 = 0% Taux d'abandon en NS4 = 59%	
Rendement interne du réseau d'écoles à Abricots	22.98%	
Rapport élève/salle de classe	21 élèves	
Nombre d'enseignants	199	
Pourcentage de femmes	9.04%	
% enseignants nommés par l'État	22.11%	
% de maîtres qualifiés	46.5%	
Ratio moyen m ² /élève	1.41 m ²	
% d'élèves sans manuels	60%	
Taille moyenne des établissements	153 élèves	
Salaire moyen mensuel d'un enseignant	Partiellement, 33171 gourdes dans le public et 6460 gourdes dans le privé	

II. Analyse démographique

Nous avons vu dans la carte scolaire, préscolaire et fondamentale, partie A de ce document, que la population de la commune d'Abricots croît suivant un taux moyen annuel de 0.21%, selon les estimations et projections de l'IHSI. Cela signifie donc qu'il y aura, dans les années à venir, de nouveaux enfants à accueillir tant au niveau du fondamental qu'au niveau du secondaire. Le tableau 12 montre l'évolution de la population scolarisable jusqu'en 2028.

Tableau 12 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
15	822	824	826	828	830
16	814	816	818	820	822
17	806	808	810	812	814
18	798	800	802	804	806
15-18	3240	3248	3256	3265	3273

À ces données démographiques qui indiquent les effectifs d'enfants qu'il faudra se préparer à accueillir en classe (en NS1), il faut ajouter les effectifs d'élèves qui boucleront régulièrement la 9^e Année Fondamentale avec succès et tenir compte du même coup de ceux qui redoubleront les classes, comme c'est le cas présentement.

De plus, en considérant le fait que l'âge officiel d'admission au secondaire en Haïti est de 15 ans, il ressort que le même phénomène d'élèves sur-âgés qui s'est développé au niveau du fondamental s'est poursuivi et renforcé au niveau du secondaire. Les calculs ont montré que le taux d'admission des enfants âgés de 15 ans dans cette classe en 2024-2025 est seulement de 4.87% dans la commune d'Abricots. Cela signifie donc qu'il resterait 100-4.87% = 95.13%

d'enfants de la population scolarisable à admettre en NS1 pendant les cinq (5) prochaines années si l'on veut progresser à coup sûr vers l'objectif de 100% à atteindre en 2030.

Il faudrait donc accroître annuellement ce taux d'admission de 23.78% pour pouvoir atteindre l'objectif de 100% en 2028-2029. La progression du taux d'admission en NS1 et de l'effectif des nouveaux élèves à accueillir devra se faire alors comme suit :

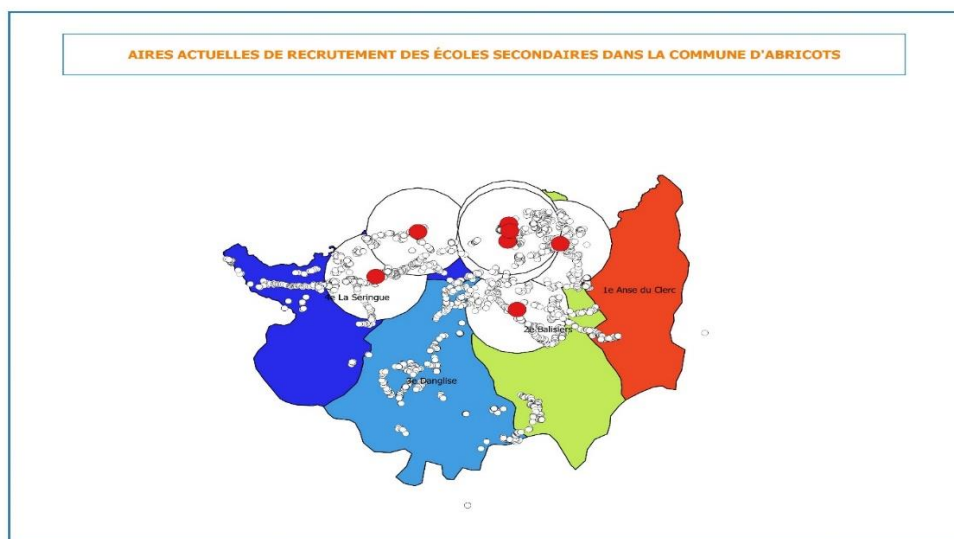
Tableau 13 : Estimation et projection des enfants à admettre en NS1

Année	Population de 15 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	822	0.0487	40
2025-2026	824	0.2865	236
2026-2027	826	0.5243	433
2027-2028	828	0.7621	631
2028-2029	830	1	830

III. Propositions de réorganisation de l'offre scolaire au secondaire à Abricots

Pour pouvoir accueillir les effectifs d'enfants susmentionnés, il s'avérera nécessaire d'intervenir sur l'offre scolaire existante de triple manière : en redéfinissant les aires de recrutement des écoles de façon à rendre acceptable le temps de marche des élèves, en renforçant la qualité des infrastructures d'accueil des écoles existantes et en implantant de nouvelles écoles secondaires publiques (des lycées) dans des endroits stratégiques où il n'y en a pas encore.

On a vu dans les pages précédentes que toutes les écoles secondaires ne se trouvent pas réparties dans toutes les sections communales d'Abricots. Ces écoles admettent des élèves qui viennent de partout dans cette commune comme le montre l'image ci-dessous présentant, en forme circulaire, leurs aires de recrutement actuelles.



En effet, cette image fait très bien ressortir comment les aires de recrutement de ces écoles secondaires se recoupent; c'est-à-dire qu'elles tirent leurs effectifs d'élèves dans presque les mêmes localités. Il y a donc lieu d'y mettre de l'ordre.

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités de maximiser l'offre scolaire au niveau local et de la rendre adéquate par rapport à la demande scolaire exprimée ou incitée, au regard des objectifs poursuivis. Tenant compte de ces propositions de réorganisation de l'offre publique au niveau du secondaire, il y aura donc lieu de penser former et recruter de nouveaux personnels enseignants et non enseignants, mettre à niveau ceux qui n'ont pas encore les profils professionnels requis et cesser en même temps d'en recruter de nouveaux non formés.

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école secondaire. Cela passera non seulement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement dans la mesure du possible.

Pour finir, comme dans les lycées seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État et que toute la balance des coûts payés par élève (54.33%) est assumée par les familles, dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au secondaire, nous proposons que l'État s'organise pour financer l'intégralité des coûts (scolarité, matériels scolaires, uniformes et cantine) dans l'ensemble des lycées de la commune d'Abricots en leur allouant le budget nécessaire par élève.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe I : Répertoire des écoles de la commune d'Abricots

Annexe II : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle